

Luxembourg, le 28 janvier 2014

Circulaire aux administrations communales

N°2/2014

Objet: Prise de parole en public - cours de formation pour les membres des collèges des bourgmestre et échevins

Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre,

Fort des réactions positives des élus communaux aux initiatives du SYVICOL dans le domaine de la formation, le SYVICOL a décidé d'élargir son offre en proposant, en partenariat avec l'Institut national d'administration publique (INAP), un cours ciblant de manière plus spécifique le développement de compétences des détenteurs d'un mandat exécutif dans les communes.

La formation intitulée : « **Prise de parole en public** » s'adresse à tous les bourgmestres et échevins désireux d'approfondir leurs techniques argumentatives et rhétoriques.

Elle vise à développer les compétences suivantes :

- préparer, mener et conclure une intervention orale (un discours) et/ou une réunion de manière structurée
- gérer ses émotions avant et pendant la présentation orale
- adapter son style d'intervention au public et à la situation
- gérer l'interaction avec l'audience : répondre efficacement aux questions et objections, faire face aux attaques verbales, utiliser son éloquence pour convaincre, maîtriser son langage corporel
- utiliser des supports visuels (manuscrit, présentation powerpoint,...) de façon optimale

La formation sera animée par Mme Nadine Spoden, Formatrice-coach, H&P Training, Coaching, Consulting.

Afin de permettre aux participants de tirer le plus de bénéfice possible du séminaire, le style d'animation sera majoritairement interactif, c'est-à-dire que les participants découvriront et mettront en application les notions théoriques au travers de jeux et d'exercices de présentation.

Dans cette optique, les participants sont invités *avant la formation* à réfléchir sur un type de présentation qu'ils sont amenés à faire dans le cadre de leur mandat politique et à amener le cas échéant des supports visuels (textes, brochures, affiches, présentation powerpoint,...) à la formation.

Pendant le séminaire, les participants qui le souhaitent seront filmés au cours des exercices de présentation.

La formation s'étale sur deux jours, les **samedis 8 et 15 mars 2014 de 9h00 à 12h00 et de 12h45 à 15h45 au siège du SYVICOL** (3, rue Guido Oppenheim, L—2263 Luxembourg). Une collation sera offerte aux participants à midi.

L'intérêt pour une telle formation n'étant pas mesurable à l'avance, dans un premier temps, un groupe pilote de 12 participants sera réuni sur base du principe « premier venu, premier servi ». Les personnes désireuses de participer sont priées de s'engager pour les 2 journées, les deux blocs formant un ensemble.

Si la liste d'attente des personnes non convoquées lors du projet pilote le justifie, un deuxième cours sera proposé à une date ultérieure.

Les intéressés sont priés de s'inscrire auprès de l'INAP en remplissant pour le 24 février 2014 la fiche d'inscription jointe à la présente.

En vous remerciant d'avance de bien vouloir diffuser la présente aux membres de votre collège échevinal, je vous prie d'agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Emile Eicher', written in a cursive style.

Emile Eicher



MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA RÉFORME ADMINISTRATIVE
Institut national d'administration publique



SYVICOL Syndicat des Villes et
Communes Luxembourgeoises

FORMATION POUR ELUS LOCAUX

Prise de parole en public

Prénom :

Nom :

Commune :

Mandat communal :

Matricule :

(pour ceux qui désirent avoir un certificat de formation
continue par l'INAP)

Adresse postale privée :

Adresse électronique :

Téléphone :

Je m'inscris au séminaire :

8 et 15 mars 2014 de 9h00 à 12h00 et de 12h15 à 15h45
au siège du SYVICOL (3, rue Guido Oppenheim L-2263 Luxembourg)

Veuillez remplir le formulaire et le renvoyer pour le 24 février 2014 à l'INAP, Institut National d'Administration
Publique, 67, rue Verte L-2667 Luxembourg

Email : elus.locaux@inap.etat.lu

Fax : 2478 3174